

L'écho SPÉCIAL



ÉLECTIONS MUNICIPALES



2 NOVEMBRE 2025

Vous désirez vous présenter comme candidat ou candidate en vue des élections municipales qui se tiendront le 2 novembre prochain? Vous pouvez déposer votre candidature à la présidente d'élection ou son adjointe entre le 19 septembre et le 3 octobre à 16 h 30 directement à l'hôtel de ville au 599, rue Principale à Saint-Prime. Toute personne éligible peut poser sa candidature à un seul poste.



QUI PEUT SE PRÉSENTER COMME CANDIDAT?

EXIGENCES

- Avoir le droit d'être inscrit sur la liste électorale de la Municipalité de Saint-Prime;
- Résider sur le territoire de la Municipalité lors du dépôt de la candidature.

Vous pouvez vous procurer le guide " Poser sa candidature aux élections municipales " ainsi que le formulaire de candidature à l'hôtel de ville ou en faire la demande à la présidente d'élection par courriel : direction@saint-prime.ca.



QUI PEUT ALLER VOTER?

Pour voter aux élections municipales, vous devez vous assurer que votre nom est inscrit sur la liste électorale. Les personnes inscrites sur la liste recevront par la poste un avis d'inscription mentionnant leur nom ainsi que le numéro du bureau de vote.

Pour avoir le droit d'être inscrit sur la liste électorale, une personne doit, le jour du scrutin :

- Être une personne physique;
- Avoir au moins 18 ans
- Avoir la citoyenneté canadienne;
- Ne pas avoir perdu son droit de vote en raison d'une tutelle;
- Ne pas avoir été déclaré coupable d'une manœuvre électorale frauduleuse au cours des cinq dernières années.

Elle doit aussi remplir l'une des conditions suivantes :

- Avoir son domicile sur le territoire de la Municipalité et, depuis au moins 6 mois au Québec;
- OU
- Depuis au moins 45 jours, être propriétaire d'un immeuble ou occuper un établissement d'entreprise situé sur le territoire de la Municipalité.

Pour de plus amples informations, vous pouvez vous adresser à :



Claudia Gagnon, présidente d'élection
418-251-2116 p. 2227

Pascale Ouellet, secrétaire d'élection
418-251-2116 p. 2231

Cathy Lavoie, adjointe à la présidente d'élection
418-251-2116 p. 2241

POUR DÉPOSER UNE CANDIDATURE

ÉLÉMENTS REQUIS

- Formulaire de déclaration de candidature dûment complété
- Pièce d'identité avec photo et date de naissance
- Minimum 5 signatures d'électeurs à l'appui de chaque déclaration (pour le poste de maire et de conseiller)
- Photo format passeport ou en format numérique pour les bulletins de vote

ACCEPTATION ET RETRAIT DES CANDIDATURES

La candidature est acceptée lorsque la présidente d'élection ou son adjointe a vérifié si elle est complète et remet un accusé de réception qui fait preuve de la candidature.

Un candidat peut retirer sa candidature en tout temps avant la fin du scrutin en transmettant à la présidente d'élection un écrit avec signature.



OÙ ET QUAND VOTER

Si plus d'une personne se présente à un même poste, un scrutin sera alors nécessaire.

DATE : 2 novembre 2025

LIEU : Centre communautaire Marc Garneau
127, rue St-Hilaire, Saint-Prime

HEURE : 10 h à 20 h

Le vote par anticipation se tiendra dimanche le
26 octobre 2025, au Centre communautaire
Marc Garneau de 12 h à 20 h.

IMPORTANT IMPORTANT

Pour voter, vous devez vous identifier en présentant l'un des documents suivants :

- Carte d'assurance maladie
- Passeport canadien
- Permis de conduire
- Carte des Forces canadiennes
- Certificat statut Indien

DATES IMPORTANTES

19 septembre :	Premier jour pour déposer une déclaration de candidature
3 octobre, au plus tard :	Confection de la liste électorale
3 octobre (9 h à 16 h 30) :	Dernier jour pour déposer une déclaration de candidature
26 octobre :	Vote par anticipation
2 novembre :	Jour du scrutin

LE 2 NOVEMBRE

Le candidat ou la personne qui a recueilli les signatures d'appui doit déclarer :

- qu'elle connaît les signataires;
- qu'elles ont apposé leur signature en sa présence;
- qu'à sa connaissance, ces personnes ont la qualité d'électeurs dans la Municipalité.

LA LISTE ÉLECTORALE

La liste électorale est confectionnée à partir de la liste des électeurs domiciliés transmise par le Directeur général des élections.

**POUR VOTER VOUS DEVEZ ÊTRE INSCRIT SUR LA LISTE.
VÉRIFIEZ BIEN, C'EST VOTRE RESPONSABILITÉ!**

Toutes les personnes inscrites sur la liste électorales recevront un avis d'inscription afin de prendre connaissance des renseignements à leur sujet figurant sur la liste électorale et d'y demander des changements (inscription, radiation ou correction), le cas échéant.

COMMISSION DE RÉVISION

Si votre nom n'est pas bien inscrit sur la liste électorale ou si vous constatez un erreur, vous pouvez vous présenter à la commission de révision pour y ajouter votre nom ou apporter les modifications nécessaires. Un avis annonçant les jours et heures de la révision sera publié prochainement.

VOTE PAR CORRESPONDANCE

Il sera également possible de voter par correspondance pour les personnes non domiciliées sur le territoire de la Municipalité.

Vous devez en faire la demande verbale ou écrite à la présidente d'élection au plus tard le 16 octobre 2025.





AVIS PUBLIC D'ÉLECTION

avec vote par correspondance

Municipalité de Saint-Prime

Date du scrutin : 2 novembre 2025

Par cet avis public, Claudia Gagnon, présidente d'élection, annonce les éléments suivants aux électrices et aux électeurs de la Municipalité de Saint-Prime.

1. Les postes suivants sont ouverts aux candidatures :

Poste de mairesse ou maire
Poste de conseillère ou conseiller 1
Poste de conseillère ou conseiller 2
Poste de conseillère ou conseiller 3
Poste de conseillère ou conseiller 4
Poste de conseillère ou conseiller 5
Poste de conseillère ou conseiller 6

2. Toute déclaration de candidature à l'un de ces postes doit être produite au bureau de la présidente d'élection ou de son adjointe désignée pour recevoir les déclarations de candidature aux jours et aux heures suivants :

Du 19 septembre au 3 octobre 2025

Horaire

Lundi	De 9 h à 12 h et de 13 h à 16 h
Mardi	De 9 h à 12 h et de 13 h à 16 h
Mercredi	De 9 h à 12 h et de 13 h à 16 h
Jeudi	De 9 h à 12 h et de 13 h à 16 h
Vendredi	De 9 h à 12 h

!ATTENTION!

- **vendredi 3 octobre 2025, le bureau sera ouvert de 9 h à 16 h 30 de façon continue;**
- **vendredi le 19 septembre, la présidente d'élection ne sera pas disponible.**

Il est toujours préférable de prendre rendez-vous pour le dépôt d'une candidature afin de s'assurer de la présence de la présidente d'élection

3. Si plus d'une personne pose sa candidature à un même poste, vous pourrez exercer votre droit de vote en vous présentant au bureau de vote qui vous sera assigné aux dates et aux heures suivantes :

Jour du scrutin : **Dimanche 2 novembre 2025 de 10 h à 20 h**

Jour de vote par anticipation : **Dimanche 26 octobre 2025 de 12 h à 20 h**

Si vous êtes incapable de vous déplacer pour des raisons de santé et êtes inscrit sur la liste électorale à titre de personne domiciliée, vous pouvez demander jusqu'au 21 octobre à votre présidente d'élection de voter à votre domicile. Il en va de même pour votre proche aidant.

4. Vous pourrez voter par correspondance si votre domicile n'est pas sur le territoire de la Municipalité.

Pour voter par correspondance, vous devez soumettre une demande à la présidente d'élection au plus tard le 16 octobre 2025.

Les bulletins de vote par correspondance seront expédiés à partir du 20 octobre 2025.

Si vous avez fait une demande et que vous n'avez pas reçu vos bulletins de vote, vous pouvez communiquer avec la présidente d'élection afin de vérifier les conditions pour les obtenir.

Les bulletins de vote devront être reçus au bureau de la présidente d'élection au plus tard le vendredi 31 octobre à 16 h 30.

5. La personne suivante a été nommée secrétaire d'élection : Pascale Ouellet

6. L'adjointe suivante a été désignée pour recevoir des déclarations de candidature : Cathy Lavoie

7. Vous pouvez joindre la présidente d'élection et son adjointe à l'adresse et au numéro de téléphone ci-dessous.

Claudia Gagnon, présidente d'élection

Adresse : 599, rue Principale à Saint-Prime

Téléphone : 418-251-2116 poste 2227

Cathy Lavoie, adjointe à la présidente d'élection

Adresse : 599, rue Principale à Saint-Prime

Téléphone : 418-251-2116 poste 2241

Donné à Saint-Prime, le 4 septembre 2025

Présidente d'élection

COMPTE DE TAXES EN LIGNE

La nouvelle plateforme en ligne "Voilà!" vous permet désormais de consulter et de recevoir en ligne votre compte de taxes.

Inscrivez-vous dès maintenant!

1. Rendez-vous au <https://saint-prime.appvoila.com/fr/> ou téléchargez l'application mobile Voilà! qui est disponible dans Google Play/App Store ou en visitant le lien suivant : <https://.appvoila.com/fr/>
2. Créez votre compte utilisateur sur le portail.
3. Ajoutez votre propriété à l'aide des informations qui se trouvent sur votre dernier compte de taxes « papier » :
 - Numéro de matricule
 - Numéro de compte
 - Montant du premier versement

Renoncez au papier!

Sélectionner l'option "Recevoir uniquement mes comptes de taxes en ligne"



Un courriel vous sera envoyé pour vous aviser de la disponibilité de votre compte de taxes sur la plateforme! Ainsi, vous contribuerez à une démarche écologique en aidant votre Municipalité à économiser du papier et à réduire son empreinte environnementale.



Les avantages!

- Accès 24/7 au compte de taxes et aux soldes à payer
- Pas de délais postaux
- Économie de papier
- Aucun compte de taxe papier n'est perdu ou date de paiement oubliée
- Notification d'émission de compte de taxes par courriel

Pour information : Madame Mylène Gaudreault, 418-251-2116 p. 2245 ou mgaudreault@saint-prime.ca

COMPTE DE TAXES SCOLAIRES

La Municipalité de Saint-Prime désire aviser ces citoyens que les comptes de taxes scolaires doivent être payés :



AU CSS DU PAYS-DES-BLEUETS



PAS À LA MUNICIPALITÉ DE SAINT-PRIME

Merci de votre collaboration!

FIN DE MANDAT POUR NOS ÉLUS

Toute l'équipe municipale tient à souhaiter une belle fin de mandat à tous nos élus! Ils siégeront à leur dernière séance ordinaire de ces 4 dernières années le 1er octobre prochain.

Ce fût un plaisir de travailler avec vous et nous vous remercions grandement pour votre implication dans divers dossiers et pour votre intérêt au bien-être de notre communauté.

Merci!



PROGRAMMATION

VENDREDI

Marché Richelieu | Équipe Florent Lachance

DIMANCHE

nutrinor

18 H 30 | GRATUIT
GRANDE JASSETTE DU VILLAGE
BAR, MUSIQUE, AMBIANCE
9 ESPACE DÉTENTE

11 H À 15 H | GRATUIT
SE RASSEMBLER
POUR PARTAGER
DÉGUSTATIONS, MUSIQUE, DANSE
ORGANISÉ PAR LE COMITÉ CANA
9 CHÂTEAU - SITE DE L'ÉGLISE

20 H | BILLET OBLIGATOIRE
MICHEL PAGLIARO
JESS ET CATH EN PREMIÈRE PARTIE
9 CHÂTEAU - SITE DE L'ÉGLISE

SAMEDI

Desjardins
Caisse du Domaine-du-Roy

ESPACE DÉTENTE

familiprix

11 H À 16 H | GRATUIT
GRAND MARCHÉ FERMIER
JEUX GONFLABLES, CAMION DE RUE
9 CHÂTEAU - SITE DE L'ÉGLISE

PROFITEZ DE L'ESPACE
DÉTENTE PRÉSENTÉ PAR
FAMILIPRIX DURANT TOUTE
LA FIN DE SEMAINE ☺

15 H 30 | GRATUIT
PIMENTREVUE
INVITÉ(E) MYSTÈRE
9 ESPACE DÉTENTE

16 H | GRATUIT
COMPÉTITION HORTICOLE
REMISE DE PRIX
9 ESPACE DÉTENTE

20 H | BILLET OBLIGATOIRE
WE ARE WOLVES +
LES BREASTFEEDERS
9 VIEUX COUVET

TARIFS SPECTACLES

PASSEPORT 2 SOIRS : 50\$
RÉGULIER : 30\$
ÉTUDIANT : 20\$
10 ANS ET - : GRATUIT

BILLETS

